

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 17 octobre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au site d'Emergence - 10 rue du 48^{ème} Régiment d'Infanterie à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

PRIGENT Marie-Yannick - GUILLOU Claudine - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE GAOUYAT Samuel – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - ROUILLE Françoise - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LECOEUR Serge – GEORGELIN Dominique -

Administrateurs excusés :

BERNARD Cinderella - GODFROY Brigitte - PARISCOAT Dominique - PRIGENT Christian - LE BIANIC Yvon - CONNAN Guy - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - LUCAS Emmanuelle - LE MARECHAL Loïc - LE MARREC François -

Administrateurs absents :

- LARVOR Yannick - POMARES Juan -

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Loïc LE MARECHAL ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE
Monsieur Yvon LE BIANIC ayant donné pouvoir à Monsieur Samuel LE GAOUYAT.

En exercice : 32

Présents : 19

Absents : 13

Représentés : 2

Date d'envoi des convocations : 11 octobre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

En application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est créé, au sein du Conseil d'Administration, une Commission d'Ouverture des Plis, dont la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

- La Commission d'Ouverture des Plis est composée de la Présidente par Délégation, et de 4 administrateurs.
- Pour des consultations simples n'excédant pas le seuil des Marchés Publics, soit 25 000 €.

Le secrétariat est assuré par les services du CIAS.

Le compte rendu de chaque réunion est diffusé à l'ensemble des membres.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DECIDE la mise en place d'une Commission d'Ouverture des Plis, composée de la Présidente par délégation Madame Claudine GUILLOU, et de 4 administrateurs : Mesdames Marie-Jo COCGUEN - Marie-Yannick PRIGENT – Messieurs Yannick LE GOFF - Philippe VILLECROZE -

APPROUVE la composition de la Commission d'Ouverture des Plis.

Pour extrait conforme,
La Présidente par délégation,
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
En Sous-Préfecture de Guingamp,
Le... 25/10/2019
Et publication du 25/10/2019

